



AVIS D'ENQUETE

COMMUNE DE CONCISE

Projet de décision de classement

étendant

**la mesure de classement du domaine « Au Chaffard dessous »,
parcelles 1754 et 1755, La Rive, Au Chaffard 1 et 3, à Concise**

Conformément aux articles 7 et 27 de la loi du 30 novembre 2021 sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI), le Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine soumet à l'enquête publique le projet de décision de l'extension de classement protégeant et conservant le domaine « Au Chaffard dessous », parcelles 1754 et 1755 (p.p), La Rive, Au Chaffard 1 et 3, à Concise.

Les pièces relatives à cette décision de classement sont déposées au Greffe municipal de la commune de Concise du 19 février 2025 au 20 mars 2025, inclusivement, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les observations ou oppositions doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par écrit au Greffe municipal de la commune de Concise dans le délai indiqué.

La Cheffe du département

Isabelle Moret
Conseillère d'Etat